



Regroupement familial pour algerien

Par **Visteure37**, le **10/05/2010** à **11:03**

Bonjour,rnrnJe suis étudiante et je suis là en France depuis septembre 2008, je suis Algérienne marie avec un Algérien (acte de mariage est fait en Algérie) en 2008, lui il est là en France depuis octobre 2004 il a 3 diplôme français et depuis novembre 2008 il est salarié (contrat CDI) il gagne 2100 euros / mois par contre moi j'ai pas encore de diplôme français.rnrnEn mois de janvier 2010, j'ai met au monde une petite fille, on habite dans une maison de 45 m2rnrnes-que on a une chance pour un regroupement familial (carte vie privée et familiale)? rnrnJe vous demande aussi la durée d'attente pour cette procédure. rnrnMerci d'avance et j'attends votre réponse avec impatience.